

Juin 2016

Allondrelle La-Malmaison

Site Internet : <http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Pour la septième année consécutive, la Commune a voté son budget primitif sans augmenter les impôts. L'excédent de fonctionnement 2015 s'est élevé à 96 000 €. Une partie de cet excédent va permettre de financer les travaux de sécurisation des routes départementales en 2016. Ces travaux seront payés sans emprunter.

Les travaux de sécurisation des routes communales sont notre priorité pour 2016. Le bureau d'études chargé de suivre les travaux a été choisi. La phase de mise en concurrence des entreprises est en cours. Les travaux seront réalisés à l'automne.

L'étude d'architecte relative à l'église d'Allondrelle a été présentée au Conseil municipal le 2 juin 2016. Des travaux importants sont nécessaires pour sauvegarder l'édifice qui constitue un des éléments de notre patrimoine communal. Nous sollicitons actuellement l'Etat, la nouvelle région pour partager le coût de restauration de l'édifice. Nous avons adhéré à la Fondation du Patrimoine? afin de recueillir des fonds en provenance de mécènes (particuliers ou entre-

prises). Cette adhésion permet aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôts sur les dons réalisés, à hauteur de 66%. Une centaine d'entreprise va être sollicitée pour contribuer au financement de l'opération de restauration de l'église.

Un Concert organisé par la commune, au profit de la réfection de l'église d'Allondrelle, aura lieu le **dimanche 16 octobre 2016 à 16 h.**

Nous vous invitons à venir nombreux à ce concert de l'ensemble vocal CANTATE et ainsi à participer à l'effort collectif pour financer les travaux indispensables à la préservation de l'église d'Allondrelle.

Cantate est un ensemble vocal mixte, à 4 voix, qui interprète des chants polyphoniques pouvant aller de la Renaissance au 20^{ème} siècle. Marie-Paule Baumgartner-Sendron, organiste et maître en musicologie, en est le chef de chœur.

Enfin, une réflexion est menée avec les Associations en vue d'organiser des activités dont le produit pourrait contribuer à la restauration de l'édifice. La restauration ne commencera qu'en 2017.

Très cordialement.

J-F MARIEMBERG

Opération « Nettoyage de Printemps ».

Merci aux jeunes et accompagnants qui ont participé à l'action de nettoyage de printemps organisée conjointement par la Commune et le Club de l'Amitié. Une autre opération aura lieu durant les vacances scolaires d'été. La récompense sera, comme chaque année, une sortie à décider collectivement.

Environnement

Un grand merci aux personnes qui entretiennent ou fleurissent le domaine public chaque année, rendant nos villages plus accueillants.

L'entretien de la station d'épuration montre que des lingettes sont jetées dans les toilettes. Cela conduit à boucher le filtre à l'entrée de la station. **Il est demandé de mettre les lingettes à la poubelle**, par respect pour ceux qui entretiennent la station.

Respect d'autrui.

Plusieurs propriétaires de chiens sont en infraction avec les règles de vie en société. **Les chiens ne doivent pas divaguer dans les rues. Ils sont tenus en laisse lorsqu'on les promène.** Par ailleurs, **les propriétaires doivent ramasser les déjections canines de leur chien sur le domaine public.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, (tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que: **les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures, les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures, les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.**



Stationnement de véhicules à l'entrée de la rue des Cerisiers, le long du pré de l'école.

Plusieurs véhicules se garent le long du pré de l'école, sur la chaussée. Un arrêté municipal a été pris le 17 mai 2016 pour interdire le stationnement prolongé à cet endroit. Les personnes doivent se garer sur leur propriété. Toute infraction sera sanctionnée par les gendarmes de Lexy.

L'Etat Civil

Naissances

- 23 décembre 2015 Kélya, fille de M et Mme Jean CESARUS rue de la Providence.
11 avril 2016 Martin BOUS fils de M et Mme Nicolas BOUS 8, rue du Bois La Dame

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux enfants et nos félicitations aux parents.

Mariages :

- 23 janvier 2016 M. Nicolas BOUS rue du Château d'Eau et Mademoiselle Marie JONETTE
28 mai 2016 M. Jean-Nicolas MARIEMBERG et Mlle Aurélie FRANCOIS 23, rue des Cerisiers

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux époux.

Décès :

- 29 décembre 2015 Madame Martine De Causans, Sainte-Reine
6 mars 2016 Madame Ida GELHAY, 5, rue du Château d'Eau
11 mars 2016 Madame Marie-Thérèse KRASZY 13, rue du Château d'Eau

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Nouveaux Arrivants

- 11 avril 2016 M. Jonathan MARTIN et Mlle Océane PIERRE 1, route de Longwy
25 mai 2016 M David PAUL et Mlle Ralia BELHADAD 25, rue du Château d'Eau

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Les principales délibérations du conseil

Financement pour l'église Saint-Pierre

Les travaux à réaliser à l'église feront l'objet d'une demande de subvention auprès de la préfecture pour 2017. Mais, pour compléter ce plan, le conseil a sollicité plusieurs financeurs :

D'abord, le député Jean-Marc FOURNEL au titre de la réserve parlementaire.

Puis il a décidé de contacter la Fondation du Patrimoine, afin de bénéficier d'une subvention qui sera déterminée en fonction du mécénat obtenu. Un appel à des entreprises et des particuliers sera fait, en vue d'obtenir des dons de leur part. Ces dons bénéficieront des avantages fiscaux liés aux actions menées par la Fondation.

Enfin, il a sollicité l'Etat et la région Grand-Est.

Enquête publique pour le terrain du château d'eau

Le Commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à l'expropriation du terrain sur lequel est construit le château d'eau. Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme sa volonté de retrouver la propriété du terrain sur lequel est construit le château d'eau. Il demande à monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle de poursuivre la procédure en cours.

Choix du bureau d'études sécurisation des routes départementales

Après une mise en concurrence pour choisir le maître d'œuvre qui accompagnera la Commune dans la réalisation des travaux de sécurisation des routes départementales, le Bureau d'études Techni-Conseil a été retenu.

Vente des bois parcelles 23 et 25

L'ONF propose de procéder à la vente de coupes de bois en bloc et sur pied sur les parcelles 23 et 25 lors de l'adjudication publique du 25 mai 2016 à Dieue-sur-Meuse. Le Conseil accepte à l'unanimité la vente de ces coupes et fixe un prix de retrait de 35 € du M³.

Location de l'ancien terrain de football.

Le terrain de foot est classé au niveau du PLU, comme terrain de sports et de loisirs, c'est sa seule affectation. Une nouvelle association communale intitulée « Association Canine d'Allondrelle La-Malmaison » va se créer en vue d'exercer uniquement l'activité de dressage de chiens, à l'exclusion d'un élevage et gardiennage et de nuitées de chiens. Mme CORDIER (née BELLION) va s'investir dans cette nouvelle association. Elle souhaite signer un bail avec la Commune afin d'engager les travaux de remise en état des locaux et de la clôture. Après en avoir délibéré, le conseil fixe les conditions de location et autorise le maire à établir et signer un bail de trois ans à compter du 1^{er} juin 2016.

Enquête de l'INSEE

Une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages est réalisée au cours des mois de mai et juin. Réservez bon accueil, aux représentants de l'INSEE.

Les principales délibérations du conseil

Périscolaire - cantine

Suite à une réunion du Syndicat du Pays de Charency-Vezin et à une réunion des maires des Communes du Syndicat, un examen du coût du transport scolaire sur les prochaines années a été fait. Il ressort que le Conseil départemental se désengage progressivement de 25% par an des charges représentées par ce transport méridien. En 2016, la charge est évaluée à 48 000 € pour l'année, elle sera de 60 000 € en 2017. Face à cette croissance importante des dépenses, **le Syndicat a envisagé de supprimer le transport de la période méridienne.** Il est proposé de créer une cantine à Allondrelle et Colmey afin d'offrir une prestation de repas aux enfants des deux écoles. Il s'agit d'une mise à disposition de locaux au profit de Terre Lorraine du Longuyonnais qui exerce la compétence périscolaire. Le temps méridien serait réduit à 1H30 maximum. Le Conseil Municipal accepte de mettre à la disposition de Terre Lorraine du Longuyonnais, une salle afin que les repas et le périscolaire de la mi-journée puissent avoir lieu sur place. A l'unanimité.

Terrain de Tennis

Le maire rappelle que le terrain de tennis situé au centre du village de La-Malmaison fait l'objet d'incivilités depuis très longtemps. Suite à des difficultés liées au bruit de voisinage, un arrêté municipal a été pris le 29 juin 2015 pour en limiter l'utilisation. Malgré cela, des incivilités persistent : bruit excessif, déversement d'huile de vidange sur le revêtement, etc.

Cet espace public est à disposition de la population et des jeunes. Quelques jeunes ne respectent pas la quiétude des lieux. Se pose la question de son maintien. Avant de prendre une décision, le maire sollicite le Conseil pour qu'une réflexion soit menée sur le maintien ou non de cet espace de vie et son aménagement.

Vote du compte administratif 2015— constat de la situation excédentaire.

Le Conseil a voté à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion de la Commune. Les résultats sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	380 173, 77 €	326 068, 80 €
Dépenses	283 692, 22 €	262 248, 76 €
Résultat excédentaire	96 481, 55 €	63 820, 04 €

Vote du budget primitif 2016 de la Commune

Le budget primitif 2016 de la Commune, voté à l'unanimité par le Conseil, se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	323 932, 13 €	213 184, 32 €
Dépenses	323 932, 13 €	213 184, 32 €

Vote du budget primitif 2016 du Service de l'Eau

Le budget primitif du service de l'eau, voté à l'unanimité par le Conseil, se présente comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	36 030, 00 €	36 705, 52 €
Dépenses	36 030, 00 €	36 705, 52 €

Expropriation du terrain du château d'eau

Par arrêté du 19 mai 2016, le préfet de Meurthe-et-Moselle a déclaré cessible par expropriation le terrain du château d'eau. La notification à l'intéressé a été faite le 31 mai 2016 en même temps que l'affichage en mairie.

Eglise d'Allondrelle

L'architecte est venu le 2 juin présenter l'étude du bâtiment en vue de réaliser les travaux de sécurisation et de restauration de l'édifice. Une brochure d'informations vous sera adressée en septembre.

Calendrier des Objets encombrants.

Le ramassage des objets encombrants aura lieu aux dates suivantes :

- ◆ **23 juin 2016**
- ◆ **29 septembre 2016**
- ◆ **29 décembre 2016**

Prière de sortir les objets la veille et de bien respecter la liste publiée dans le petit journal de décembre 2015.

Il est rappelé que la déchetterie de Longuyon est le lieu à privilégier pour y déposer ses déchets et objets spécifiques non ramassés par le service de collecte traditionnel ou les objets encombrants.

Les principales délibérations du conseil

Taux d'impositions communales : inchangés depuis 2009

Pour boucler le budget 2016, le conseil Municipal n'a pas besoin d'augmenter les taux des impôts communaux. Le tableau ci-dessous rappelle le niveau des taux moyens des communes du département en 2015 (colonne de droite du tableau) et précise que les taux votés par le Conseil sont restés identiques depuis 2009.

Comme le montre le tableau ci-contre, Allondrelle La-Malmaison reste une des communes les moins imposées.

Taxes locale	Taux 2009 à 2016 Allondrelle la-Malmaison	Moyenne départementale des taux communaux
Taxe d'habitation	11, 23 %	27, 54 %
Taxe foncière bâtie	5, 00 %	18, 20 %
Taxe foncière non bâtie	10, 16 %	26. 23 %
Contribution économique territoriale	18, 01 %	25, 76 % (taux national moyen)

Les taux de la Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais

Impôts locaux : En 2016, après une phase d'harmonisation des taux entre les deux anciennes communautés qui a bénéficié à nos Communes, la Communauté de Communes a stabilisé le taux des 4 taxes.

Ordures ménagères : Compte tenu des économies réalisées en matière d'ordures ménagères, la taxe d'enlèvement des Ordures ménagères (OM) est passée d'un taux de 12% à 10,50 %. Le marché signé par P. MERSCH se termine en décembre 2017. Cela devrait nous permettre d'envisager dès 2018, des possibilités nouvelles en termes de services et de prix. Nous devrions mettre en place une incitation financière pour ceux qui font un effort de tri. **Nous vous invitons à intensifier le tri et à améliorer, si nous voulons contenir la hausse du prix de traitement des OM.**

Assainissement :

La Communauté qui a repris la gestion de l'assainissement au 1er janvier 2015 a perçu un acompte en novembre 2015. le solde pour 2015 doit intervenir en juin 2016.

Terre Lorraine du Longuyonnais	Taux 2013	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	12, 67 %	9, 56 %	9, 28 %	9, 28 %
Taxe sur le foncier bâti	7, 96 %	5, 71 %	5, 55 %	5, 55 %
Taxe sur le foncier non bâti	9, 85 %	8, 05 %	7, 82 %	7, 82 %
Contribution foncière des entreprises	11, 66 %	10, 16 %	9, 87 %	9, 87 %
Taxe d'enlèvement des OM	Compris dans les 4 taxes	Compris dans les 4 taxes	12, 00 %	10.50 %
Redevance Assainissement	0. 65 € /m3 par la Commune	0, 65 €/m3 par la Commune	1, 70 € / m3	1, 70 € / m3

Les Activités de cet été 2016

- | | |
|----------------------------|---|
| 29 mai | Commémoration de la bataille de Verdun 2016—rassemblement au monument aux morts puis vin d'honneur à la Population à la salle polyvalente. |
| 11 et 12 juin | Lors de la venue des Forains, le Club Franco-Belge organise un barbecue et une buvette. |
| 23 juin | Pêche à l'étang Hottion à Charency-Vezin organisée par le Club de l'Amitié—inscription en mairie. |
| 25 juin 18H30 | Messe pour la fête patronale de Saint-Pierre. Cette messe aura lieu à l'église Saint-Nicolas à La-Malmaison. |
| 25 juin à 20H00 | Couscous préparé par le Comité des Fêtes. Inscription chez M. Bernard REUTER |
| 5 juillet de 16H15 à 19H00 | Fête du périscolaire organisée par Mmes FISCHER et MASSON-BEAUREGARD à la salle Polyvalente. Les enfants qui fréquentent le périscolaire sont invités, soit en étant inscrits au périscolaire le jour dit, soit accompagnés de leurs parents. Venez nombreux découvrir leurs activités. |
| 2 et 3 juillet | Fête patronale à Allondrelle <ul style="list-style-type: none"> • Samedi à partir de 16H00 : Activités (jeu de quilles,...) • Dimanche 9H00 défilé de vieux tracteurs, 11H00 apéritif à la Population, activités l'après midi. |
| 14 juillet | Cérémonie de la Fête Nationale : <ul style="list-style-type: none"> • Recueillement et dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts de La-Malmaison, • Accueil des nouveaux, suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente à Allondrelle. |
| 23 juillet | Feu d'artifices organisé par le Comité Franco-Belge. |